



**DECISION PORTANT ACTE MODIFICATIF
 DE LA REGIE DE RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Président du Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
 Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22,
 Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,
 Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif au montant du cautionnement imposé aux régisseurs d'avances et de recettes,
 Vu la délibération n°2021-028 du comité syndical en date du 21 septembre 2021 autorisant le Président à créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du syndicat,
 Vu la délibération n°2022- 018 du comité syndical en date du 24 juin 2022 relative à la clôture et la dissolution du budget annexe et son intégration vers le budget principal,
 Vu la décision n° 2020-06 en date du 11 mars 2020 portant acte constitutif de la régie de recettes du budget principal,
 Vu la décision n° 2023-003 en date du 18 janvier 2023 portant acte modificatif de la régie de recettes du budget principal,
 Considérant la nécessité de mettre à jour l'acte constitutif de la régie de recettes du budget principal en raison du regroupement de tous les produits vendus, et qu'il convient de prendre en compte l'ajout de moyens de paiement
 Vu l'avis conforme du Trésorier de Cergy-Collectivités en date du 02 mars 2023,

DECIDE

ARTICLE 1 :

L'article 5 intitulé « La régie encaisse des droits d'utilisation des services et prestations proposés par l'île de loisirs de Cergy-Pontoise selon les modes de recouvrement détaillés dans le tableau ci-dessous » est modifié comme suit :

Lieux	Produits	Modes de recouvrement
Centre multisports	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à l'eau - Ecole de voile, - Location planches à voile et catamarans, - Location stand up paddle, - Location de canoe-kayaks, - Forfaits détente, sport, open base - Courses d'orientation, - terrains de tennis, padel et minifoot (location et Forfaits) - location de matériel - Forfaits badminton, - Conventions et droits de manifestations, - Pass individuel et activités - Location stockage parc à bateaux, - Remplacement de clef de casier, badge magnétique, clés, canon, bracelet - Stages encadrés : multi-activités, école d'aventure, challenges et raids - Location salle omnisports - carte RFID (réencodage, réédition, facture en cas de non-restitution) - Vente de produits ludiques et utiles - location salles 	<ul style="list-style-type: none"> - Numéraire - Chèques - Cartes bancaires - Chèques vacances - e-chèques vacances - paiement en ligne
Accueil principal	<ul style="list-style-type: none"> - Mini-golf, - Petit train, - forfaits, - Droits d'entrée centre balnéaire, - Vente de produits ludiques et utiles 	
Téléski Vague à Surf (2 caisses)	<ul style="list-style-type: none"> - Location téléski, - Animation téléski, - location matériel - Location vague à surf, - Animation vague à surf, - Remplacement de clef de casier, - Vente de produits ludiques et utiles 	

Stade d'eau vive	<ul style="list-style-type: none"> - Location canoë-kayak, - Accès rivière avec ou sans mise à disposition de matériel, - Animation canoë-kayak, - bottillons - Remplacement de clef de casier, - Vente de produits ludiques et utiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Numéraire - Chèques - Cartes bancaires - Chèques vacances - e-chèques vacances - paiement en ligne
Caisses baignade (6 caisses + 3 caisses automatiques)	<ul style="list-style-type: none"> - Droits d'entrée centre balnéaire - brassards - aquajump - test de nage - bassin d'apprentissage - Vente de produits ludiques et utiles 	
Réservations	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des produits qui peuvent faire l'objet d'une réservation préalable 	
Parking	<ul style="list-style-type: none"> - Droits d'entrée du parking 	
Boutique en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des produits qui peuvent faire l'objet d'une réservation préalable 	<ul style="list-style-type: none"> - Cartes bancaires - e-chèques vacances - paiement en ligne
Point de vente (PV) : Snack des étangs PV glaces 1 PV glaces 2 PV téléski et vague à surf PV baignade 1 PV baignade 2 PV baignade 3 PV baignade 4 PV Ambulant PV Kiosque snacking PV stade d'eau vive	<ul style="list-style-type: none"> - Confiseries, - Boissons, - Glaces, - Petite restauration - Vente de produits ludiques et utiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Numéraire - Chèques - Cartes bancaires - Chèques vacances - e-chèques vacances - paiement en ligne - titres restaurant

ARTICLE 2 :


Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ampliation :

-Monsieur le Préfet, chargé du contrôle de légalité

-Monsieur le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Cergy-Pontoise

Fait à Cergy-Pontoise, le 14 mars 2023.

Le Président,

Thibault HUMBERT
